

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 29 AVRIL 1909.

---

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1908 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

---

### RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

---

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1908 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérappelée.

### CAISSE D'AMORTISSEMENT.

---

#### *Fonds d'amortissement.*

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1<sup>er</sup>, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

\* \* \*

La dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 %, primitivement fixée à 0.20 % du capital émis, a été portée à 0.30 % à partir de l'exercice 1904 <sup>(1)</sup>.

En outre, depuis 1897 et jusqu'en 1908 inclusivement, une allocation fixe et annuelle de fr. 688,344 74 a été attribuée à la Caisse. Elle représentait le douzième du capital de fr. 8,260,136 84, payé en exécution de l'article 2 de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques, et elle était destinée à assurer l'amortissement de ce capital en douze années, période correspondant à la durée des concessions; cette période a pris fin en 1908. Les douze annuités de fr. 688,344 74, soit ensemble fr. 8,260,136 88, ont été employées, à concurrence de fr. 6,882,802 27, au rachat d'un capital nominal de 6,945,300 francs en dette à 3 %; le surplus, soit fr. 1,377,334 61, a été reversé au Trésor à titre de recette extraordinaire.

Le capital de 6,945,300 francs ainsi éteint a été annulé; cette annulation aura pour effet, à partir de 1909, de réduire les fonds d'amortissement d'une somme correspondant à 3.30 % dudit capital (dotation annuelle 0.30 % et intérêts 3 %).

\* \* \*

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1908 s'élèvent à fr. 13,143,223 65 et se décomposent comme il suit :

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis . . . . .	fr. 12,454,878 91
2° Allocation spéciale (montant du crédit porté à l'article 31 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1908) . . . . .	688,344 74
<b>ENSEMBLE. . . . .</b>	<b>fr. 13,143,223 65</b>

La somme de fr. 12,454,878 91 se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 3 %, 1 <sup>re</sup> série . . . . .	1,480,412 92	452,547 »	1,932,960 92
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	7,445,512 29	2,068,965 »	9,514,477 29
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	751,396 20	256,045 50	1,007,441 70
	<b>9,677,321 41</b>	<b>2,777,557 50</b>	<b>12,454,878 91</b>

(1) La dette à 2 1/2 % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi.

## DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 5 %, 1<sup>re</sup> série, pour les semestres échus les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet 1908, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1907 et jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1908; celle de la dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série, ordonnancée les 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre 1908, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1<sup>er</sup> novembre 1907 et au 1<sup>er</sup> mai 1908; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3<sup>e</sup> série, liquidée les 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août 1908, se rapporte au capital émis au 1<sup>er</sup> août 1907 et au 1<sup>er</sup> février 1908.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1908 ont pris cours.

*Dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> janvier 1907 . . . . .	fr.	488,564,175	»
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1907 . . . . .		3,239,200	»
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . .	fr.	491,803,375	»
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1907 . . . . .		3,355,200	»
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	fr.	495,138,575	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 <sup>er</sup> janvier 1908 : 0.15 % sur . . . . .	fr.	491,803,375	=	737,705 06
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1908 : 0.15 % sur . . . . .		495,138,575	=	742,707 86
ENSEMBLE . . . . .	fr.	1,480,412	92	

*Dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> mai 1907 . . . . .	fr.	2,445,763,182	22
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1907 . . . . .		15,615,700	»
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1907 . . . . .	fr.	2,461,408,882	22
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1907 au 30 avril 1908 . . . . .		40,857,100	»
— au 1 <sup>er</sup> mai 1908 . . . . .	fr.	2,502,265,982	22

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 <sup>er</sup> mai 1908 : 0.15 % sur . . . . .	fr.	2,461,408,882	22	=	3,692,113 52
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1908 : 0.15 % sur . . . . .		2,502,265,982	22	=	3,753,598 97
ENSEMBLE . . . . .	fr.	7,445,512	29		

*Dette à 3 %<sub>0</sub>, 3<sup>e</sup> série.*

Capital émis au 1 <sup>er</sup> février 1907 . . . . .	fr.	244,501,200	»
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1907 . . . . .		1,050,600	»
— au 1 <sup>er</sup> août 1907 . . . . .	fr.	245,551,800	»
— du 1 <sup>er</sup> août 1907 au 31 janvier 1908 . . . . .		10,227,200	»
— au 1 <sup>er</sup> février 1908 . . . . .	fr.	255,579,000	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 <sup>er</sup> février 1908 : 0.15 % <sub>0</sub> sur . . . . .	fr.	245,551,800 =	368,027 70
Le 1 <sup>er</sup> août 1908 : 0.15 % <sub>0</sub> sur . . . . .		255,579,000 =	383,368 50

ENSEMBLE. . . fr. 751,396 20

*INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.*

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

*Dette à 3 %<sub>0</sub>, 1<sup>re</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . .	fr.	13,617,900	»
— du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1907 . . . . .		963,100	»
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	fr.	14,585,000	»
— du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 1908 . . . . .		1,003,800	»
— au 1 <sup>er</sup> juillet 1908 . . . . .	fr.	15,586,800	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> janvier 1908 : 1 1/2 % <sub>0</sub> sur . . . . .	fr.	14,585,000 =	218,745 »
Le 1 <sup>er</sup> juillet 1908 : 1 1/2 % <sub>0</sub> sur . . . . .		15,586,800 =	233,802 »

ENSEMBLE. . . fr. 452,547 »

*Dette à 3 %<sub>0</sub>, 2<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> novembre 1907 . . . . .	fr.	61,609,000	»
— du 1 <sup>er</sup> novembre 1907 au 30 avril 1908 . . . . .		4,799,900	»
— au 1 <sup>er</sup> mai 1908 . . . . .	fr.	66,408,900	»
— du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre 1908 . . . . .		5,113,200	»
— au 1 <sup>er</sup> novembre 1908 . . . . .	fr.	71,522,100	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> mai 1908 : 1 1/2 % <sub>0</sub> sur . . . . .	fr.	66,408,900 =	996,113 50
Le 1 <sup>er</sup> novembre 1908 : 1 1/2 % <sub>0</sub> sur . . . . .		71,522,100 =	1,072,831 50

ENSEMBLE. . . fr. 2,068,965 »

*Detle à 3 %<sub>0</sub>, 3<sup>e</sup> série.*

Capital amorti au 1 <sup>er</sup> août 1907 . . . . .	fr.	7,392,500	»
— du 1 <sup>er</sup> août 1907 au 31 janvier 1908 . . . . .		493,400	»
<hr/>			
— au 1 <sup>er</sup> février 1908 . . . . .	fr.	8,087,900	»
— du 1 <sup>er</sup> février au 31 juillet 1908 . . . . .		893,900	»
<hr/>			
— au 1 <sup>er</sup> août 1908 . . . . .	fr.	8,981,800	»

## Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 <sup>er</sup> février 1908 : 1 1/2 % <sub>0</sub> sur . . . . .	fr.	8,087,900	=	121,318	50
Le 1 <sup>er</sup> août 1908 : 1 1/2 % <sub>0</sub> sur . . . . .		8,981,800	=	134,727	»

ENSEMBLE. . . fr. 256,045 50

\*  
\* \* \*

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1908.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
5 % <sub>0</sub> , 1 <sup>re</sup> série.			
1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	Dotation . . . . .	757,705 06	1,952,959 92
	Intérêts . . . . .	218,745 0	
1 <sup>er</sup> juillet 1908 . . . . .	Dotation . . . . .	742,707 86	
	Intérêts . . . . .	255,802 0	
5 % <sub>0</sub> , 2 <sup>e</sup> série.			
1 <sup>er</sup> mai 1908 . . . . .	Dotation . . . . .	3,692,113 32	9,514,477 29
	Intérêts . . . . .	996,133 50	
1 <sup>er</sup> novembre 1908 . . . . .	Dotation . . . . .	3,753,598 97	
	Intérêts . . . . .	1,072,851 50	
5 % <sub>0</sub> , 3 <sup>e</sup> série.			
1 <sup>er</sup> février 1908 . . . . .	Dotation . . . . .	368,027 70	1,007,441 70
	Intérêts . . . . .	121,318 50	
1 <sup>er</sup> août 1908 . . . . .	Dotation . . . . .	583,368 50	
	Intérêts . . . . .	134,727 0	
			12,454,878 91
Dernier douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art 31 du Budget de la Dette publique) . . . . .			688,544 74
			<u>13,143,223 65</u>

*Emploi des fonds.*

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1908, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 <sup>o</sup> Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1907 . . . . .	fr. 3,936,421 52
2 <sup>o</sup> Fonds afférents à l'année 1908 . . . . .	13,143,223 65
<b>ENSEMBLE . . . . .</b>	<b>fr. 17,079,645 17</b>

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de . . . . . fr. 13,043,820 54

à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série . . . . .	fr. 2,116,400 »
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	10,175,900 »
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	1,316,800 »
<b>TOTAL. . . . .</b>	<b>fr. 13,609,100 »</b>

Elle a reversé semestriellement au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 % <sup>o</sup> , 1 <sup>re</sup> série . fr.	65 65
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	85 02
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	15 89
Allocation spéciale . . . . .	134 78
<b>ENSEMBLE. . . . .</b>	<b>fr. 299 34</b>
	<b>13,044,119 88</b>

Au 31 décembre 1908, il restait donc disponible une somme de . . . . . fr. 4,035,525 29

reportée à l'exercice 1909. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1909.

La somme de fr. 299 34, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1908, se décompose comme il suit :

3 % <sub>0</sub> , 1 <sup>re</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> juillet 1907 . . . . . fr.	44 96	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> janvier 1908 . . . . .	20 69	65 65
3 % <sub>0</sub> , 2 <sup>e</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> novembre 1907 . . . . . fr.	33 60	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> mai 1908 . . . . .	49 42	83 02
3 % <sub>0</sub> , 3 <sup>e</sup> série.		
a) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> août 1907 . . . . . fr.	9 25	
b) Somme afférente au semestre échu le 1 <sup>er</sup> février 1908 . . . . .	6 64	15 89
Allocation spéciale.		
a) Somme non employée en 1907 . . . . .	65 45	
b) — — — — — 1908 . . . . .	69 33	134 78
TOTAL . . . fr.		299 34

#### Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 92 75 à 95 92<sup>5</sup> pour le 3 %<sub>0</sub>, 1<sup>re</sup> série; de 92 95 à 95 60 pour le 3 %<sub>0</sub>, 2<sup>e</sup> série, et de 92 95 à 95 92<sup>5</sup> pour le 3 %<sub>0</sub>, 3<sup>e</sup> série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 94 63, 94 75 et 94 83; sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 94 72.

#### Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1908, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS.	CAPITAUX AMORTIS.	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 5 % <sub>0</sub> , 1 <sup>re</sup> série . . . . .	500,419,775 »	16,699,400 »	483,720,375 •
— 2 <sup>e</sup> série . . . . .	2,554,124,582 22	72,572,200 »	2,481,552,382 22
— 3 <sup>e</sup> série . . . . .	258,214,600 »	9,305,100 »	248,909,500 •
	3,312,758,957 22	98,576,700 »	3,214,182,257 22

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

---

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient au 31 décembre 1908 à 1,527,846,000 francs; ils étaient de 1,420,966,000 francs à la fin de l'année précédente.

Depuis 1905, ces dépôts comprennent les cautionnements constitués, en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail, par les chefs d'entreprises ou les sociétés qui se sont substituées à leurs obligations et par les établissements agréés pour le service des rentes; ces cautionnements peuvent être versés en numéraire ou en fonds publics belges et étrangers; les cautionnements en numéraire sont assimilés aux dépôts et consignations et jouissent comme eux d'un intérêt annuel de 2  $\frac{1}{2}$  %.

La Caisse des dépôts assume, en outre, la gestion du fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée; ce fonds a pour but de pourvoir au paiement des allocations dues en cas d'accidents, lorsque le chef d'entreprise est en défaut de s'acquitter des obligations qui lui incombent; il est alimenté par des cotisations mises à charge d'une catégorie déterminée de chefs d'entreprises. Les premières opérations à rattacher au fonds de garantie ont été effectuées pendant l'année 1906.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite excèdent les réalisations de 101,802,000 francs; le chiffre des cautionnements en numéraire et celui des consignations ont augmenté respectivement de 1,444,000 francs et de 5,464,000 francs; le solde des cautionnements en fonds publics s'est accru de 689,000 francs; de son côté, le fonds de prévision monétaire présente un accroissement de 1,991,000 francs.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de												ANNÉES.
	cautionnements de commissaires de tribunaux (en numéraire).	cautionnements d'entre- preneurs, d'adjudica- taires et d'autres con- traiteurs (en numé- raire).	cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail en numéraire.	en fonds publics belges et étrangers.	consignations judi- ciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplaçants dans la milice (en nu- méraire).	fonds de remuéra- tion des miliciens, intérêts compris (en numéraire).	application des fonds disponibles de la Caisse général d'épargne et de retraite (valeur nomi- nale des capitaux).	fonds spécial de pré- vision monétaire.	fonds spéciaux des do- tations pour la con- stitution de pen- sions de vieillesse.	fonds de garantie insti- tué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail.	comptes soldés (pour mémoire).	
1850	9,608	"	"	"	2,905	"	"	"	"	"	"	"	12,315
1855	10,477	765	"	"	4,746	"	"	"	"	"	"	"	20,601
1860	12,647	1,050	"	"	7,172	"	"	"	"	"	"	"	26,388
1865	14,762	2,148	"	"	7,457	"	"	"	"	"	"	"	56,872
1870	15,700	1,405	"	"	11,197	503	6,126	"	"	"	"	"	46,196
1875	20,888	2,015	"	"	21,577	2,051	26,796	"	"	"	5,505	"	101,429
1880	28,916	5,984	"	"	52,156	1,554	64,227	"	"	"	2,552	"	154,552
1885	56,587	4,506	"	"	41,055	515	156,550	"	"	"	851	"	254,960
1890	40,897	5,508	"	"	52,125	517	505,018	"	"	"	805	"	507,595
1895	54,789	4,058	"	"	50,584	926	485,046	"	"	"	"	"	588,948
1900	44,867	0,259	"	"	29,402	258	726,408	"	"	"	"	"	855,150
1901	44,805	6,214	"	"	27,919	259	796,484	"	"	"	"	"	904,310
1902	51,091	6,186	"	"	28,857	245	885,666	"	"	"	"	"	1,012,497
1905	47,248	5,569	"	"	27,969	245	925,707	"	"	"	"	"	1,055,219
1904	56,942	6,598	"	"	27,202	248	1,001,440	"	"	"	"	"	1,148,056
1905	52,264	6,547	550	12,465	25,250	251	1,059,548	"	"	"	"	"	1,217,894
1906	52,864	7,196	250	21,404	24,948	254	1,128,569	"	"	"	"	"	1,504,321
1907	50,609	8,196	250	24,025	26,077	257	1,244,556	"	"	"	"	"	1,420,966
1908	52,670	7,579	250	25,971	51,541	260	1,546,558	"	"	"	"	"	1,527,846

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

*Cautionnements de comptables et de contribuables.*

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1907. . . . .	fr.	50,608,766	25
Versements reçus en 1908 . . . . .		8,842,700	»
	fr.	59,451,466	25
Mandats acquittés en 1908. . . . .		6,781,102	66
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	52,670,363	59

y compris une somme de 1,799,520 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	5,115,300	»
Dépôts reçus en 1908 . . . . .		1,700,800	»
	fr.	6,816,100	»
Restitutions effectuées en 1908 . . . . .		302,500	»
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	6,513,600	»

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 1/2 % . . . . .	fr.	582,000	»
— à 3 % . . . . .		5,931,600	»
	fr.	6,513,600	»

*Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.*

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr. 1,017,840 15	8,196,565 09	9,214,405 24
Montant des versements effectués en 1908 . . . . .	8,025,446 40	4,951,146 09	12,974,592 49
TOTAUX. . . . .	fr. 9,041,286 55	13,147,711 18	22,188,997 73
Montant des remboursements . . . . .	8,390,984 55	5,568,347 97	15,959,332 52
Solde au 31 décembre 1908. . . . .	fr. 650,302 »	7,579,363 21 <sup>(1)</sup>	8,229,665 21

(<sup>1</sup>) Y compris une somme de 808,416 francs restant à inscrire.

## 2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	23,813,560	»
Dépôts reçus en 1908 . . . . .		21,863,700	»
	fr.	45,679,260	»
Restitutions effectuées en 1908 . . . . .		24,155,160	»
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	21,524,100	»
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 2 ½ % . . . . .	fr.	283,000	»
— à 3 % . . . . .		20,042,900	»
Bons du Trésor à 4 % . . . . .		4,000	»
Chemin de fer Flandre occidentale (certificats 3 %)		2,100	»
Caisse d'annuités 3 % . . . . .		349,000	»
— 4 % . . . . .		3,600	»
— 4 ½ % . . . . .		90,500	»
Crédit communal 3 % . . . . .		115,800	»
— 4 ½ % . . . . .		28,800	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 % . . . . .		600,400	»
	fr.	21,524,100	»

*Cautionnements versés en exécution de la loi du 24 décembre 1903  
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

## 1° En numéraire.

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	250,000	»
Versements effectués en 1908 . . . . .		»	»
	fr.	250,000	»
Mandats acquittés en 1908. . . . .		»	»
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	250,000	»

## 2° En fonds publics belges et étrangers.

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	24,022,946	66
Dépôts reçus en 1908 . . . . .		2,741,883	33
	fr.	26,764,829	99
Valeurs restituées pendant l'année . . . . .		793,333	33
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	25,971,496	66
Ce solde se décompose comme il suit :			
Dette belge à 3 % . . . . .	fr.	19,107,700	»
Bons du Trésor 4 % . . . . .		40,000	»
Caisse d'annuités 3 % . . . . .		260,000	»
Crédit communal 3 % . . . . .		1,163,500	»
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux . . . . .		1,778,000	»
A REPORTER . . . . .	fr.	22,546,200	»

REPORT . . . fr.	22,346,200 »
Emprunt allemand 3 % . . . . .	6,259 »
Id. 3 1/2 % . . . . .	937,500 »
Consolidés anglais . . . . .	200,000 »
Rente française perpétuelle 3 % . . . . .	1,043,466 66
Id. amortissable 3 % . . . . .	133,000 »
Rente saxonne 3 % . . . . .	125,000 »
Rente hollandaise 2 1/2 % (certificats de) . . . . .	22,880 »
Emprunt suisse 3 1/4 % . . . . .	10,000 »
Ville d'Amsterdam 1906, 3 1/2 % . . . . .	364,000 »
Chemins de fer de l'État hollandais . . . . .	83,200 »
Chemins de fer fédéraux (Suisse) . . . . .	700,000 »
	<hr/>
Fr.	25,971,496 66

*Consignations.*

Solde au 31 décembre 1907 . . . . . fr.	26,076,920 16
Versements de 1908 . . . . .	23,554,886 74
	<hr/>
	fr. 49,631,806 90
Remboursements de 1908 . . . . .	18,090,514 79
	<hr/>
Solde au 31 décembre 1908 . . . . . fr.	31,541,292 11

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1907.	CAPITAUX déposés en 1908.	CAPITAUX remboursés en 1908.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1908.
				des DÉPÔTS effectués en 1908 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1908.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas . . . . .	7,546 93	»	»	»	»	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut . . . . .	72,385 39	»	»	»	»	72,385 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.) . . . . .	170,162 63	52,200 »	134,400 »	»	82,200 »	96,962 65
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.) . . . . .	589,214 98	17,593 90	75,338 10	»	55,944 20	555,270 78
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique . . . . .	4,185,870 59	14,910,791 52	10,915,067 97	3,997,725 55	»	8,185,594 14
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens . . . . .	127,195 38	10,000 »	9,500 »	500 »	»	127,695 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes . . . . .	221,894 52	106,611 86	10,489 58	90,123 98	»	518,017 60
8. Sommes appartenant à des absents . . . . .	509,791 94	27,257 07	43,478 84	»	16,221 77	495,570 17
9. Fonds de mineurs et interdits. (Loi du 16 décembre 1851.) . . . . .	12,778,280 45	1,886,330 26	1,842,346 84	43,985 42	»	12,822,263 87
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.) . . . . .	3,551,851 42	2,585,805 96	1,098,747 95	1,287,056 03	»	4,858,887 45
11. Dépôts de toute autre nature (1) . . . . .	3,853,748 13	4,158,498 17	3,965,146 53	195,351 64	»	4,047,099 77
TOTAUX . . . fr.	20,076,920 16	23,554,886 74	18,090,514 79	5,618,737 92	154,366 97	31,541,292 11
				EXCÉDENT DES DÉPÔTS SUR LES REMBOURSEMENTS. . . . fr.		
				5,464,571 95		

(1) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

*Cautionnements de remplaçants.*

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; aucun remboursement n'a été effectué en 1908.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

*1<sup>er</sup> Principal.*

Solde au 31 décembre 1907 restant inscrit au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	<u>118,564 81</u>
---	-----	-------------------

*2<sup>e</sup> Intérêts*

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	138,216 43
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1908 . . . . .		2,963 13

Intérêts inscrits au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	<u>141,179 56</u>
---	-----	-------------------

TOTAL GÉNÉRAL . . . . .	fr.	<u>259,744 37</u>
-------------------------	-----	-------------------

*Caisses de milice*

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

Les fonds tenus en réserve pour compléter la liquidation, décrétée par l'article 10 de la loi du 5 avril 1875, des quatre Caisses de milice instituées par la loi du 3 juin 1870, s'élevaient au 31 décembre 1907 à fr. 126,688 55

En 1908, ils se sont accrus :

a) des intérêts afférents à l'année 1907. . . . .	fr.	3,806 73
b) du montant de divers comptes annulés. . . . .		5,578 41
		<u>9,385 14</u>

Fr.	<u>136,073 69</u>
-----	-------------------

Pendant l'année écoulée, il a été prélevé sur ces fonds, pour le règlement des droits de quelques miliciens appartenant aux levées de 1871, 1872 et 1874, une somme de . . . . . 3,367 65

Au 31 décembre 1908, les fonds tenus en réserve s'élevaient à . . . . .	fr.	<u>132,706 04</u>
---	-----	-------------------

se répartissant comme il suit entre les quatre Caisses de milice :

Classe de 1871 . . . . .	fr.	3,020 57
— 1872 . . . . .		23,464 95
— 1873 . . . . .		17,566 40
— 1874 . . . . .		88,654 12

Fr.	<u>132,706 04</u>
-----	-------------------

Il est à prévoir qu'une grande partie de cette somme pourra être reversée au Trésor après la clôture de la liquidation des dites Caisses.

*Fonds spécial de prévision monétaire.*

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice réalisé par la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et par la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1907, l'avoir du fonds montait à . . . fr. 5,538,120 34  
En 1908, les recettes se sont élevées à . . . . . 2,000,148 19

---

Fr. 7,538,268 53

Elles comprennent :

a) les intérêts échus . . . . . fr. 181,296 »  
b) le bénéfice résultant de la fabrication de  
pièces de 25 centimes . . . . . 1,818,882 19

---

Fr. 2,000,148 19

Les dépenses montant à . . . . . fr. 9,534 50  
se décomposent comme il suit :

Paiement du solde des frais de fabrication de pièces de  
5 centimes . . . . . fr. 9,404 70

Remboursement des pièces démonétisées  
comprises dans l'encaisse de divers comptables  
de l'État . . . . . 129 80

---

9,534 50

---

Le reste, soit . . . . fr. 7,528,734 03

représente l'avoir du fonds au 31 décembre 1908.

Au 31 décembre 1907, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 5,518,600 francs dont le prix de revient s'élevait à . . . . fr. 5,529,166 44

En 1908, une somme de . . . . . 1,975,840 44  
a été appliquée à l'achat d'un capital de  
2,080,700 francs en titres de la même dette.

---

A REPORTER . . . . fr. 7,508,006 88 7,528,734 03

REPORTS . . . . . fr. 7,505,006 85 7,528,734 03

Au 31 décembre 1908, le Fonds de prévision monétaire possédait ainsi un capital nominal de 7,599,500 francs en titres 3 %, dont le prix de revient s'élevait à . . . . . fr. 7,505,006 85

Le solde en deniers, disponible à cette date, était de . . . fr. 23,727 18

*Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.*

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordées en vue de la constitution de pensions de vieillesse, et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; fixée primitivement à 12 millions de francs (années 1901 et 1902), cette dotation a été portée à 15 millions par la loi du 18 février 1903 (années 1903 à 1905); à raison de l'accroissement de la dépense résultant de l'octroi des primes d'encouragement, elle a dû être augmentée à nouveau : la loi budgétaire de 1906 l'a élevée à 16 millions de francs.

Voici comment s'établit la situation de ce Fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	31,378,910 90
RECETTES DE 1908. . . . .		16,000,000 »
montant de l'allocation budgétaire de 1908.		
	ENSEMBLE. . . fr.	<u>47,378,910 90</u>
DÉPENSES :		
Pensions de l'année 1905 . . . . .		13,256,620 »
Pensions de l'année 1906 (acompte) . fr.		2,788,012 50
Primes d'encouragement accordées en		
1908 . . . . .		4,500,000 »
		<u>20,544,632 50</u>
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	<u>26,834,278 40</u>

Cette somme est entièrement engagée; elle est destinée à rembourser à l'Administration des Postes, chargée du paiement des allocations de 65 francs, le reliquat des avances faites de ce chef en 1906 et le montant des avances faites en 1907; le surplus sera affecté, concurremment avec les nouvelles ressources à attribuer au Fonds spécial, à régulariser les avances faites à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1908.

*Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi du 24 décembre 1903  
sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail.*

En attendant le recouvrement des cotisations de garantie, le Trésor a avancé audit fonds, en 1906, une somme de 20,000 francs pour lui permettre de faire face aux dépenses dont il a la charge; en 1908, une nouvelle avance de 60,000 francs lui a été faite; elle a été imputée comme la première, sur le crédit de 150,000 francs ouvert pour cet objet au Ministère des Finances et des Travaux publics par l'article 3 de la loi contenant le Budget extraordinaire de l'exercice 1908.

Les opérations du Fonds de garantie effectuées pendant l'année 1908 se résument comme il suit :

Solde au 31 décembre 1907 . . . . .	fr.	7,378 38
RECETTES :		
Avance reçue . . . . .	fr.	60,000 »
Recouvrements d'avances faites par le Fonds de garantie, opérés par l'Administration des Contributions . . . . .		1,707 13
Restitution effectuée par un particulier. . . . .		20 10
		<hr/>
		61,727 23
	Fr.	69,105 58
DÉPENSES :		
Allocations payées à la suite d'accidents (mandats acquit- tés) . . . . .		10,594 99
Sommes versées à la Caisse de retraite pour la constitution de rentes . . . . .		25,902 62
		<hr/>
		36,497 61
Solde au 31 décembre 1908 . . . . .	fr.	<u>32,607 97</u>

*Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.*

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1908, à la somme de . . . . fr. 2,863,467 17

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de . . . . . 2,312,625 90  
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contri- buables . . . . .	fr.	1,523,389 28
Intérêts des cautionnements de remplaçants . . . . .		2,963 13
Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs . . . . .		192,803 75
Intérêts des cautionnements (accidents du travail) . . . . .		6,250 »
Intérêts des consignations . . . . .		587,219 74
		<hr/>
	Fr.	2,312,625 90
L'excédent en faveur du Trésor est donc de . . . . .	fr.	<u>550,841 27</u>

*Caisse générale d'épargne et de retraite.*

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1865).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations réalisées en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1907, des valeurs s'élevant en capital nominal à . . . . . fr. 1,135,397,077 50

Les placements de 1908 ont atteint . . . . . 116,478,200 »

ENSEMBLE. . . fr. 1,251,875,277 50

et les réalisations . . . . . 16,783,304 20

Le capital restant placé à la fin de l'année 1908 est donc de . . . . . fr. 1,235,091,973 30

Au 31 décembre 1907, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à . . . . . fr. 16,281,105 81

Elle a consenti en 1908 de nouveaux prêts pour. . . . . 1,979,300 »

ENSEMBLE. . . fr. 18,260,405 81

Les remboursements se sont élevés à . . . 1,293,187 97

Reste au 31 décembre 1908. . . . . 16,965,217 84

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1907, le solde des placements de cette nature était de . fr. 70,829,626 54

De nouveaux prêts ont été consentis en 1908 pour. . . . . 3,563,427 22

ENSEMBLE. . . fr. 74,593,053 76

Les remboursements se sont élevés à . . . 2,022,529 64

Reste au 31 décembre 1908. . . . . 72,370,524 12

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

A REPORTER. . . fr. 1,324,427,715 26

REPORT. . . fr. 1,324,427,715 26

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1907, de . . . . . fr. 10,648,417 11

En 1908, des prêts ont été consentis pour une somme totale de . . . . . 3,028,145 »  
à l'intervention des comptoirs agricoles de Bruges, Gand, Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe, Liège, Louvain et Dinant.

---

ENSEMBLE. . . . . fr. 13,676,262 11

Les remboursements effectués en 1908 se sont élevés à . . . . . 1,576,611 88

---

Le solde au 31 décembre 1908 est donc de . . . . . 12,099,650 23

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1908 est de . . . . . 307,023 79

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1908, à . . . . . 9,037,855 06

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles et par les caissiers de la Caisse d'épargne . . . . . 470,925 »

de même que les titres déposés à la Caisse d'épargne par les chefs d'entreprises pour garantir le service de rentes dues en cas d'accidents (art. 16, § 3, de la loi du 24 décembre 1903 sur les accidents du travail) . . . . . 15,000 »

sont également placés sous le dossier de la Caisse des dépôts et consignations.

---

TOTAL. . . . . fr. 1,346,358,169 34

---

Les placements en fonds publics faits par cette dernière Caisse pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne se sont élevés en capital nominal à 3,551,100 francs.

Le 31 mars 1909.

*Le Ministre des Finances,*

JUL. LIEBAERT.

# ANNEXES.

---

SITUATION GÉNÉRALE

DE

## LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1908.

---

## ANNEXE N° 1.

## FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTES.			Totaux.
	3 % (1 <sup>re</sup> série).	3 % (2 <sup>me</sup> série).	3 % (3 <sup>me</sup> série).	
	500,419,775 »	2,354,124,582 22	258,214,600 »	3,312,758,957 22

## FONDS D'AMORTISSEMENT.

## 1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Dotations annuelles . . . . .	1,480,412 92	7,445,512 29	751,396 20	9,677,321 41
Intérêts des capitaux amortis . . . . .	452,547 »	2,068,965 »	256,045 50	2,777,537 50
Fonds d'amortissement de l'année 1908 . . . . .	1,932,959 92	9,514,477 29	1,007,441 70	12,454,878 91
Dotations et intérêts des années antérieures . . . . .	41,668,751 30	91,219,764 52	6,965,599 65	109,854,115 47
	43,601,711 22	400,734,241 81	7,973,041 35	422,308,994 38

## 2° Allocation spéciale.

Dernier douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'Etat du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 29 du Budget de la Dette publique) . . . . .				688,344 74
Allocations antérieures (11 premiers douzièmes) . . . . .				7,571,792 14
				8,260,136 88

## EMPLOI DES FONDS.

## 1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Coût des rachats effectués en 1908 . . . . .	1,932,853 62	9,527,037 91	895,633 60	12,355,545 13
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	10,963,346 47	60,155,381 61	5,759,579 89	76,878,307 97
	12,896,200 09	69,682,419 52	6,655,233 49	89,233,853 10
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi . . . . .	65 65	83 02	15 89	164 56
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .	705,359 87	27,225,025 28	4,109,066 28	29,039,451 43
	13,601,625 61	96,907,527 82	7,764,315 66	118,273,469 09
Encaisse au 31 décembre 1908. . . . .	85 61	3,826,713 99	208,725 69	4,035,525 29
	13,601,711 22	400,734,241 81	7,973,041 35	422,308,994 38

## 2° Allocation spéciale.

Coût des rachats effectués en 1908. . . . .	90,721 91	231,294 35	366,259 12	688,275 41
Coût des rachats effectués antérieurement . . . . .	3,540,205 41	480,180 54	2,174,141 21	6,194,526 86
	3,630,927 02	711,474 92	2,540,400 33	6,882,802 27
Attribution au Trésor des fonds non employés au rachat de titres . . . . .				134 78
Versements effectués antérieurement de ce chef . . . . .				1,377,199 83
				8,260,136 88

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT  
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTES.			
	3 % (1 <sup>re</sup> série).	3 % (2 <sup>me</sup> série).	3 % (3 <sup>me</sup> série).	Totaux.
	500,419,775 »	2,534,124,582 22	258,214,600 »	3,312,758,957 22

**TITRES RACHETÉS.**

Titres rachetés pendant l'année 1908 . . . . .	2,116,400 »	10,175,900 »	1,316,800 »	13,609,100 »
Titres rachetés antérieurement . . . . .	14,583,000 »	62,396,300 »	7,988,300 »	84,967,600 »
	16,699,400 »	72,572,200 »	9,305,100 »	98,576,700 »

**TITRES BRULÉS OU ANULÉS.**

Titres brûlés. . . . .	10,588,500 »	43,950,800 »	5,783,300 »	60,322,600 »
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i> . . . . .	6,110,900 »	28,621,400 »	3,521,800 »	38,254,100 »
	16,699,400 »	72,572,200 »	9,305,100 »	98,576,700 »

**ÉTAT COMPARATIF**

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie  
au 31 décembre 1908.*

1° Titres émis. . . . .	500,419,775 »	2,534,124,582 22	258,214,600 »	3,312,758,957 22
2° — amortis . . . . .	16,699,400 »	72,572,200 »	9,305,100 »	98,576,700 »
5° — restant à amortir . . . . .	483,720,375 »	2,461,552,382 22	248,909,500 »	3,214,182,257 22

Bruxelles, le 31 mars 1909.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique,  
chargé de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

G. VAN CUTSEM.

## SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

**ACTIF.***Dépôts et*

Trésor public.	{	Son compte courant . . . . .	126,725,464 15	} 126,829,089 72
		Mandats en circulation . . . . .	103,625 57	

*Fonds publics et dépôts*

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire . . . . .	54,659,498 66
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	1,345,872,244 34
Cautionnements des membres des comptoirs agricoles, etc. . . . .	470,925 »
Dépôts de garantie effectués à la Caisse d'épargne en vertu de l'article 16 de la loi du 24 décembre 1905 sur les accidents du travail. . . . .	15,000 »

*Placement des*

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions . . . . .	174,389 12
---	------------

A REPORTER. . . . fr. 1,528,021,146 84

## CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1908.

## PASSIF.

*consignations.*

Cautionnements en numéraire de comptables et de contribuables . . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 50,811,191 69 } { A inscrire . . . . . 1,799,520 » }	52,610,711 69	} 52,670,363 59
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer . . . . .		59,651 90	
Cautionnements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 6,726,973 54 } { A inscrire . . . . . 808,416 » }	7,535,389 54	} 7,579,363 21
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer . . . . .		43,973 67	
Cautionnements en numéraire versés en exécution de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. . . . .	{ Inscrits . . . . . fr. 250,000 » } { A inscrire . . . . . » }		250,000 »
Consignations de toute nature . . . . .			31,541,292 11
Cautionnements de remplaçants. . . . .	{ Principal . . . . . fr. 118,564 81 } { Intérêts . . . . . 141,179 56 }	259,744 37	} 259,744 37
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer . . . . .		»	
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871). . . . .			3,020 57
— — — ( — 1872). . . . .			23,464 95
— — — ( — 1875). . . . .			17,566 40
— — — ( — 1874). . . . .			88,654 12
Fonds de prévision monétaire . . . . .			7,528,734 03
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900). . . . .			26,834,278 40
Fonds de garantie institué par l'article 20 de la loi précitée du 24 décembre 1905 . . . . .		32,607 97	} 32,607 97
Mandats pour allocations dues à la suite d'accidents, restant à payer. . . . .		»	

*de garantie en numéraire.*

Cautionnements en fonds publics de contribuables et dépôts de garantie . . . . .	{ Numéraire . . . . . 650,302 » } { Fonds publics . . . . . 28,037,700 » }	28,688,002 »
Cautionnements en fonds publics belges et étrangers constitués en exécution de la loi précitée du 24 décembre 1905. . . . .		25,971,496 66
Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .		1,346,358,169 34

*fonds de dépôt.*

Trésor public, S/C d'avances. . . . .		94,046,376 10
---------------------------------------	--	---------------

A REPORTER . . . . . fr 1,621,893,133 82

**ACTIF.**

REPORT. . . . . fr. 1,528,021,146 84

**Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :**

Fr. 6,224,985 99	capital nominal de titres à 2 $\frac{1}{2}$ % belge . . . . .	acquis pour fr.	3,593,846 93
20,063,675 »	— — 5 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	—	49,566,148 98
64,757,915 72	— — 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	52,780,778 94
10,429,700 »	— — 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	10,271,860 19
280 »	d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités . . . . .	—	302 31
2,915 »	— — 4 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	—	3,369 59
9,500 »	d'actions privilégiées Grand-Luxembourg . . . . .	—	12,379 07
5,500 »	de Bons du Trésor belge 4 % . . . . .	—	5,588 08
<hr/>			
Fr. 98,494,471 71	. . . . .	—	fr. 86,234,274 09

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :**

Fr. 3,020 57	livret de la Caisse d'épargne . . . . .	acquis pour fr.	3,020 57
--------------	---	-----------------	----------

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :**

Fr. 23,464 95	livret de la Caisse d'épargne . . . . .	—	23,464 95
---------------	---	---	-----------

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :**

Fr. 17,566 40	livret de la Caisse d'épargne . . . . .	—	17,566 40
---------------	---	---	-----------

**Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :**

Fr. 88,654 12	livret de la Caisse d'épargne . . . . .	—	88,654 12
---------------	---	---	-----------

**Fonds de prévision monétaire :**

Fr. 2,269,200 »	capital nominal de titres à 5 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	acquis pour fr.	2,236,425 12
3,712,600 »	— — 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	3,652,512 05
1,617,500 »	— — 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	—	1,616,069 68
<hr/>			
Fr. 7,599,300 »	. . . . .	—	7,505,006 85

Fr. 1,621,893,133 82

---

**PASSIF.**

---

REPORT. . . fr. 1,621,893,133 82

---

Fr. 1,621,893,133 82

---

Bruxelles, le 31 mars 1909.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé  
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

**G. VAN CUTSEM**

## ANNEXE N° 5.

## CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

*Mouvement et situation du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>					
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	6,224,769 59	216 40	6,224,985 99	»	6,224,985 99
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	49,567,375 »	4,244,400 »	20,811,475 »	747,800 »	20,063,675 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	59,012,615 72	3,301,800 »	62,314,415 72	556,500 »	61,757,915 72
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	40,373,800 »	386,000 »	40,759,800 »	330,400 »	40,429,700 »
Bons du Trésor belge 4 % . . . . .	»	5,500 »	5,500 »	»	5,500
Obligations 4 % Caisse d'annuités . . . . .	300 »	»	300 »	20 »	280 »
— 4 1/2 % — . . . . .	2,865 »	50 »	2,915 »	»	2,915 »
Act. priv. de la C <sup>de</sup> C <sup>ie</sup> du Luxembourg.	9,500 »	»	9,500 »	»	9,500 »
	95,191,225 31	4,937,666 40	100,128,891 71	4,634,420 »	98,494,471 71
<b>Caisse de milice. — Levée de 1871 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	2,384 83	4,217 51	3,602 34	581 77	3,020 57
<b>Caisse de milice. — Levée de 1872 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	23,916 65	4,942 88	28,859 53	2,394 58	23,464 95
<b>Caisse de milice. — Levée de 1873 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	15,266 36	2,300 04	17,566 40	»	17,566 40
<b>Caisse de milice. — Levée de 1874 :</b>					
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	85,120 71	3,924 71	89,045 42	391 30	88,654 12
<b>Fonds de provision monétaire :</b>					
Titres 5 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	1,615,400 »	653,800 »	2,269,200 »	»	2,269,200 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	2,575,000 »	4,137,600 »	3,712,600 »	»	3,712,600 »
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	4,328,200 »	289,300 »	4,617,500 »	»	4,617,500 »
	5,518,600 »	2,080,700 »	7,599,300 »	»	7,599,300 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>					
Titres 2 1/2 % belge . . . . .	17,678,400 »	»	17,678,400 »	52,300 »	17,625,800 »
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	98,879,700 »	228,500 »	99,108,200 »	631,700 »	98,476,500 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	433,235,350 »	49,770,200 »	483,005,550 »	2,536,000 »	480,469,550 »
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	102,296,900 »	»	102,296,900 »	592,600 »	101,704,300 »
Bons du Trésor belge, 3 1/2 % . . . . .	10,000,000 »	»	10,000,000 »	»	10,000,000 »
— 5.60 % . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5.75 % . . . . .	»	7,000,000 »	7,000,000 »	»	7,000,000 »
— 4 % . . . . .	»	10,000,000 »	10,000,000 »	»	10,000,000 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	129,200 »	»	129,200 »	»	129,200 »
— 4 % — . . . . .	369,600 »	»	369,600 »	5,800 »	363,800 »
— 5 % — . . . . .	20,526,100 »	1,000 »	20,527,100 »	218,800 »	20,308,300 »
— 2 1/2 % — . . . . .	3,598,000 »	»	3,598,000 »	48,000 »	3,550,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal . . . . .	13,901,300 »	1,173,700 »	13,077,000 »	278,600 »	14,798,400 »
— 5 % — . . . . .	72,761,300 »	4,632,000 »	77,393,300 »	1,638,500 »	75,754,800 »
— 5 % — 1861. . . . .	203,400 »	»	203,400 »	6,600 »	196,800 »
— 5 % Vicinaux (janv.-juil.) . . . . .	1,015,000 »	»	1,015,000 »	4,300 »	1,010,700 »
— 5 % — (mai-nov.) . . . . .	13,504,500 »	9,000,000 »	22,504,500 »	43,500 »	22,459,000 »
— 2 1/2 % — . . . . .	4,029,840 »	»	4,029,840 »	22,800 »	4,007,040 »
— 5.00 % Prov. d'Anvers 1901. . . . .	893,000 »	»	893,000 »	20,000 »	873,000 »
— 5 % — 1891. . . . .	460,500 »	»	460,500 »	1,500 »	459,000 »
— 2 1/2 % — 1896. . . . .	1,916,000 »	»	1,916,000 »	14,000 »	1,902,000 »
— 2 1/2 % Brabant . . . . .	8,076,000 »	»	8,076,000 »	337,000 »	7,739,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale . . . . .	1,908,600 »	7,500 »	1,915,500 »	17,500 »	1,898,000 »
Bons au porteur 4.25 % Flandre orient. . . . .	200,000 »	800,000 »	1,000,000 »	»	1,000,000 »
Obligations 4 1/2 % Prov de Hainaut . . . . .	54,500 »	»	54,500 »	1,500 »	53,000 »
— 5 1/2 % — . . . . .	2,391,000 »	»	2,391,000 »	21,000 »	2,370,000 »
— 2 1/2 % Prov de Liège 1894. . . . .	814,000 »	»	814,000 »	22,000 »	792,000 »
— 5 % Prov. de Namur 1886. . . . .	31,000 »	»	31,000 »	1,000 »	30,000 »
— 5.60 % — 1902. . . . .	467,000 »	»	467,000 »	10,000 »	457,000 »
— 5 % Alost 1891 . . . . .	807,000 »	»	807,000 »	7,000 »	800,000 »
Bons au porteur 5.75 % Andenne . . . . .	100,000 »	110,000 »	210,000 »	»	210,000 »
Obligations 5 % Anderlecht 1904 . . . . .	990,500 »	»	990,500 »	6,000 »	984,500 »
Bons de caisse 5.60 % Anderlecht 1905. . . . .	1,200,000 »	»	1,200,000 »	»	1,200,000 »
Obligations 3 1/2 % Anderlecht 1907 . . . . .	998,500 »	»	998,500 »	2,000 »	996,500 »
<b>A REPORTER. . . . fr.</b>	<b>813,435,290 »</b>	<b>84,724,900 »</b>	<b>898,160,190 »</b>	<b>6,542,000 »</b>	<b>891,618,190 »</b>

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT . . . fr.	813,435,290 »	84,724,900 »	898,160,190 »	6,542,000 »	891,618,190 »
Bons au porteur 5.75 % Nivelais . .	»	120,000 »	120,000 »	»	120,000 »
Bons de caisse 3 1/2 % Berchem 1904 .	500,000 »	»	500,000 »	500,000 »	»
Bons au porteur 5.75 % Berchem 1907.	300,000 »	400,000 »	400,000 »	»	400,000 »
— 4.25 % — 1908	»	500,000 »	500,000 »	»	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894 . .	635,000 »	»	635,000 »	7,500 »	627,500 »
— 5 % Blankenberghe 1885	109,000 »	»	109,000 »	500 »	108,500 »
— 5 % — 1895.	31,500 »	»	31,500 »	1,000 »	30,500 »
— 5 % Borgerhout 1904 . .	877,500 »	107,000 »	984,500 »	5,500 »	979,000 »
— 2 1/2 % Bruges 1896 . .	10,515,500 »	»	10,515,500 »	43,500 »	10,472,000 »
— 5 % Charleroi 1880 . .	121,000 »	»	121,000 »	1,000 »	120,000 »
— 5 % — 1905 . .	1,478,500 »	»	1,478,500 »	7,000 »	1,471,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . .	932,500 »	»	932,500 »	8,000 »	924,500 »
— 5 % Dinant 1902 . .	973,000 »	»	973,000 »	6,500 »	966,500 »
— 5 % Dison 1882 . .	264,000 »	»	264,000 »	2,500 »	261,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896 . .	1,575,000 »	»	1,575,000 »	14,000 »	1,561,000 »
— 5 % — 1902 . .	1,264,000 »	»	1,264,000 »	7,000 »	1,257,000 »
— 5 % Forest-lez-Bruxelles 1898.	410,800 »	»	410,800 »	2,700 »	408,100 »
— 5 % — 1905.	1,036,000 »	»	1,036,000 »	5,500 »	1,030,500 »
— 5 % Gand 1902 . .	10,248,000 »	»	10,248,000 »	60,000 »	10,188,000 »
Bons de caisse 3.60 % Herstal 1906 .	50,000 »	»	50,000 »	»	50,000 »
Obligations 5 % Ixelles 1880 . .	246,000 »	»	246,000 »	2,000 »	244,000 »
— 5 % — 1894 . .	1,125,000 »	»	1,125,000 »	3,500 »	1,121,500 »
— 2 1/2 % — 1895 . .	1,665,000 »	»	1,665,000 »	15,000 »	1,650,000 »
— 5 % — 1897 . .	1,001,500 »	»	1,001,500 »	7,500 »	994,000 »
— 5 % — 1902 . .	596,000 »	»	596,000 »	3,500 »	592,500 »
— 5 % Laeken 1885 . .	46,500 »	»	46,500 »	500 »	46,000 »
— 5 % — 1894 . .	846,500 »	»	846,500 »	7,000 »	839,500 »
— 5 % — 1902 . .	4,038,500 »	»	4,038,500 »	9,000 »	4,029,500 »
— 5 % — 1905 . .	1,493,000 »	»	1,493,000 »	3,000 »	1,490,000 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1853.	140,960 »	»	140,960 »	10,960 »	130,000 »
— 5 % — 1860.	28,300 »	»	28,300 »	2,000 »	26,300 »
— 5 % Lodelinsart 1895 . .	233,000 »	»	233,000 »	2,000 »	231,000 »
— 5 % Lokeren 1891 . .	365,000 »	»	365,000 »	3,000 »	362,000 »
— 5 % Malines 1885 . .	86,000 »	»	86,000 »	500 »	85,500 »
A REPORTER . . . fr.	856,667,850 »	83,561,900 »	942,219,750 »	7,283,660 »	934,936,090 »

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT. . . . fr.	856,667,850 »	85,551,900 »	942,219,750 »	7,283,660 »	934,936,090 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin . . . .	90,000 »	»	90,000 »	20,000 »	70,000 »
Obligations 3 % Middekerke 1898 . .	861,500 »	»	861,500 »	4,500 »	857,000 »
— 5 % Ville de Namur 1887 . . . .	428,500 »	»	428,500 »	500 »	428,000 »
— 2 1/2 % — 1894 . . . . .	344,000 »	»	344,000 »	500 »	343,500 »
— 5 % — 1898 . . . . .	583,500 »	»	583,500 »	3,000 »	580,500 »
— 5 % — 1905 . . . . .	397,500 »	»	397,500 »	3,000 »	394,500 »
— 5 % — 1907 . . . . .	3,809,000 »	»	3,809,000 »	9,000 »	3,800,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895 . . . . .	4,368,000 »	»	4,368,000 »	40,500 »	4,327,500 »
— 5 % Saint-Gilles 1882 . . . . .	484,000 »	»	484,000 »	3,000 »	481,000 »
— 5 % — 1893 . . . . .	428,500 »	»	428,500 »	56,000 »	372,500 »
— 5 % — 1894 . . . . .	670,000 »	»	670,000 »	2,500 »	667,500 »
— 5 % — 1895 . . . . .	241,000 »	»	241,000 »	27,000 »	214,000 »
— 5 % — 1897 . . . . .	1,333,500 »	»	1,333,500 »	9,000 »	1,324,500 »
— 5 % — 1902 (avril-octobre).	2,093,000 »	»	2,093,000 »	42,000 »	2,051,000 »
— 5 % — 1902 (mars-sept).	537,500 »	»	537,500 »	3,000 »	534,500 »
— 5 % — 1902 (15 mai-15 nov).	6,215,000 »	»	6,215,000 »	37,000 »	6,178,000 »
Bons de caisse 3.75 % Saint-Gilles 1905.	4,000,000 »	»	4,000,000 »	»	4,000,000 »
Bons au porteur 3.75 % St-Gilles 1907.	300,000 »	»	300,000 »	»	300,000 »
Bons communaux Saint-Gilles . . . .	462,227 50	»	462,227 50	82,644 20	79,583 30
Obligations 5 % St-Josse-ten-Noode 1881.	507,000 »	»	507,000 »	8,000 »	499,000 »
— 5 % — 1894 . . . . .	34,500 »	»	34,500 »	500 »	34,000 »
— 5 % — 1902 . . . . .	314,000 »	»	314,000 »	2,000 »	312,000 »
— 2 1/2 % Schaerbeeck 1897 . . . . .	1,059,000 »	»	1,059,000 »	9,000 »	1,050,000 »
— 5 % — 1894 . . . . .	914,500 »	»	914,500 »	3,000 »	911,500 »
— 5 % — 1902 . . . . .	646,500 »	»	646,500 »	4,000 »	642,500 »
— 5 % — 1904 . . . . .	10,824,000 »	»	10,824,000 »	27,000 »	10,797,000 »
Bons de caisse 3.75 % — 1907 . . . .	5,000,000 »	»	5,000,000 »	»	5,000,000 »
Bons au porteur 4 25 — 1908 . . . .	»	3,900,000 »	3,900,000 »	»	3,900,000 »
Obligations 5 % Spa . . . . .	497,500 »	»	497,500 »	2,000 »	495,500 »
— 4 % Thuin . . . . .	43,000 »	»	43,000 »	500 »	42,500 »
— 5 % Turnhout 1899 . . . . .	382,500 »	»	382,500 »	1,000 »	381,500 »
— 5 % Verviers 1893 . . . . .	726,500 »	»	726,500 »	5,500 »	721,000 »
— 5 % Watermael-Boitsfort . . . . .	541,000 »	408,000 »	649,000 »	3,000 »	646,000 »
A REPORTER. . . . fr.	898,876,577 50	89,559,900 »	988,436,477 50	7,632,304 20	980,804,173 30

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT. . . fr.	898,876,577 50	89,559,900 »	988,436,477 50	7,632,304 20	980,804,173 30
Bons au porteur 5.75 % Wenduyne s/Mer 1907. . .	200,000 »	»	200,000 »	»	200,000 »
— 4.25 % Wenduyne s/Mer 1908 . .	»	200,000 »	200,000 »	»	200,000 »
Obligations 5.25 % Assurances générales	8,000,000 »	»	8,000,000 »	»	8,000,000 »
— 5 1/2 % — — .	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 5 1/2 % Banque belge de chemins de fer. . . .	4,900,000 »	745,000 »	2,615,000 »	48,000 »	2,597,000 »
— 5.60 % Caisse de Reports	4,000,000 »	»	4,000,000 »	4,000,000 »	»
— 5 1/2 % Cie immobilière. .	3,000,000 »	»	3,000,000 »	3,000,000 »	»
— 5.20 % Crédit foncier . .	2,950,000 »	»	2,950,000 »	300,000 »	2,650,000 »
— 5 1/2 % — . . . .	2,700,000 »	»	2,700,000 »	»	2,700,000 »
— 5.60 % — . . . .	2,803,000 »	500,000 »	3,303,000 »	203,000 »	3,400,000 »
— 5.70 % — . . . .	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 % Galeries Saint-Hubert.	201,000 »	»	201,000 »	»	201,000 »
— 4 % Banque sino-belge. .	»	3,000,000 »	3,000,000 »	»	3,000,000 »
— 5 1/2 % Société générale de Belgique . . . . .	3,900,000 »	3,200,000 »	7,400,000 »	700,000 »	6,400,000 »
— 5 % Anvers-Gand . . . .	505,000 »	»	505,000 »	40,000 »	495,000 »
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand .	230,000 »	44,500 »	244,500 »	5,000 »	239,500 »
Obligations 5 % Anvers-Rotterdam . .	5,522,500 »	313,500 »	5,836,000 »	55,500 »	5,780,500 »
— 5 % Braine-Gand. . . . .	4,910,500 »	88,000 »	4,998,500 »	49,000 »	4,979,500 »
Actions privilégiées 5 %, Bruxelles-Lille- Calais. . . . .	2,244,500 »	32,500 »	2,247,000 »	24,500 »	2,223,500 »
Obligations 5 3/8 % Charleroi-frontière.	529,000 »	24,500 »	553,500 »	500 »	553,000 »
— 4 % Chem. de fer au Brésil.	7,472,500 »	»	7,472,500 »	44,500 »	7,431,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 <sup>e</sup> série) . . . .	4,684,500 »	»	4,684,500 »	4,000 »	4,683,500 »
— 4 % Chemin de fer du Congo . . . . .	7,913,500 »	»	7,913,500 »	44,500 »	7,902,000 »
— 5 % — — . . . .	9,363,500 »	»	9,363,500 »	69,000 »	9,294,500 »
— 5 % Ecclou-Gand . . . . .	548,000 »	24,000 »	572,000 »	5,500 »	566,500 »
— 5 % Est belge. . . . .	5,786,500 »	127,000 »	5,913,500 »	94,500 »	5,819,000 »
— 5 % Flandre occidentale .	4,660,000 »	199,500 »	4,859,500 »	87,000 »	4,772,500 »
Actions à revenu fixe 5 % — . . . .	»	4,780,800 »	4,780,800 »	»	4,780,800 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu. .	43,000 »	»	43,000 »	5,000 »	38,000 »
— 5 % Liège-Maestricht . . .	4,238,500 »	73,000 »	4,311,500 »	12,500 »	4,299,000 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois.	40,424,500 »	99,000 »	40,523,500 »	83,000 »	40,440,500 »
— 5 % Liégeois-Namurois. . .	6,862,000 »	»	6,862,000 »	20,500 »	6,841,500 »
A REPORTER. . . . fr	994,938,577 50	99,951,200 »	1,094,889,777 50	43,395,804 20	1,081,493,973 30

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT. . . . fr.	994,938,577 50	99,951,200 »	1,094,889,777 50	13,395,804 20	1,081,493,973 30
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	17,009,500 »	19,000 »	17,028,500 »	»	17,028,500 »
Obligations 5% Chem de fer de Maeseyck.	663,000 »	22,000 »	685,000 »	36,500 »	648,500 »
— 5% Malines-Terneuzen . .	1,783,000 »	»	1,783,000 »	8,500 »	1,774,500 »
— 5% Mons-Hautmont . .	806,500 »	74,500 »	881,000 »	10,500 »	870,500 »
— 8% — . .	1,282,000 »	111,000 »	1,393,000 »	12,500 »	1,380,500 »
— 5% Namur-Liège 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> s.	7,948,500 »	508,500 »	8,457,000 »	124,000 »	8,333,000 »
— 5% Nord belge . . . .	6,644,000 »	»	6,644,000 »	102,500 »	6,541,500 »
— 5% Nord de la Belgique .	6,686,500 »	302,500 »	6,989,000 »	77,000 »	6,912,000 »
— 5.60% Chemins de fer réunis.	2,329,500 »	500,000 »	3,029,500 »	35,500 »	2,994,000 »
— 5% Sambre-et-Meuse . .	794,000 »	»	794,000 »	13,500 »	780,500 »
— 4% — . .	136,000 »	»	136,000 »	17,000 »	119,000 »
— 4 1/2% — . .	812,000 »	»	812,000 »	30,000 »	782,000 »
— 4 1/2% sud-ouest brésiliens.	»	1,250,000 »	1,250,000 »	»	1,250,000 »
— 5% Tongres-Bilsen . .	66,500 »	»	66,500 »	12,000 »	54,500 »
Actions privilégiées 5% Tournai-Jurbise.	2,813,500 »	47,500 »	2,861,000 »	58,000 »	2,803,000 »
Obligations 4% Entrepr gén. de travaux.	1,197,000 »	»	1,197,000 »	41,500 »	1,155,500 »
— 4% Tramways d'Anvers .	6,652,500 »	»	6,652,500 »	72,500 »	6,580,000 »
— 4% — de Barcelone.	1,000,000 »	2,431,500 »	3,431,500 »	43,000 »	3,388,500 »
— 4% — de Bologne .	973,500 »	»	973,500 »	9,000 »	964,500 »
— 5% — bruxellois .	11,819,000 »	»	11,819,000 »	185,000 »	11,634,000 »
— 5.60% — — .	9,508,500 »	»	9,508,500 »	120,000 »	9,388,500 »
— 4% — — .	»	3,500,000 »	3,500,000 »	»	3,500,000 »
— 4% — du Caire . .	1,476,500 »	»	1,476,500 »	25,500 »	1,451,000 »
— 4% Chem. de fer économ. (janvier-juillet) . . . .	1,376,000 »	»	1,376,000 »	259,000 »	1,117,000 »
— 4% Chem. de fer économ. (juin-décembre) . . . .	3,550,000 »	500,000 »	4,050,000 »	229,500 »	3,820,500 »
— 4% Tramways électriques en Espagne . . . . .	1,871,500 »	»	1,871,500 »	14,500 »	1,857,000 »
— 4% Tramways florentins.	1,977,000 »	»	1,977,000 »	20,500 »	1,956,500 »
— 4% — liégeois .	416,000 »	»	416,000 »	7,000 »	409,000 »
— 4% — de Lille .	1,349,500 »	»	1,349,500 »	6,000 »	1,343,500 »
— 4% Milan-Bergame-Cré- mone . . . . .	1,415,000 »	»	1,415,000 »	41,500 »	1,373,500 »
— 5% Tramways napolitains.	1,701,000 »	»	1,701,000 »	74,500 »	1,626,500 »
— 4% — (fév.-août).	602,000 »	»	602,000 »	193,000 »	409,000 »
A REPORTER . . . . fr.	1,091,798,077 50	109,217,700 »	1,201,015,777 50	13,275,304 20	1,185,740,473 30

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT . . . . fr.	1,091,798,077 50	109,217,700 »	1,201,015,777 50	18,275,304 20	1,185,740,473 30
Obligations 4 % Tramways napolitains (janv-juill) . . . . .	1,715,000 »	»	1,715,000 »	18,000 »	1,697,000 »
— 4 1/2 % — d'Odessa . . . . .	870,000 »	»	870,000 »	30,000 »	840,000 »
— 3 1/4 % — piémontais . . . . .	1,161,500 »	»	1,161,500 »	9,000 »	1,152,500 »
— 4 % — — . . . . .	675,500 »	»	675,500 »	9,000 »	666,500 »
— 4 1/2 % — provinciaux de Naples . . . . .	1,012,000 »	»	1,012,000 »	12,000 »	1,000,000 »
— 4 % — — . . . . .	300,000 »	»	300,000 »	4,000 »	296,000 »
— 4 % Railways et électricité . . . . .	3,349,000 »	»	3,349,000 »	28,500 »	3,320,500 »
— 4 % Tramways de Reims . . . . .	1,252,500 »	»	1,252,500 »	31,500 »	1,221,000 »
— 4 % — de Turin . . . . .	1,553,500 »	»	1,553,500 »	29,500 »	1,524,000 »
— 5 % — — . . . . .	112,000 »	»	112,000 »	3,000 »	109,000 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet) . . . . .	2,715,000 »	»	2,715,000 »	164,000 »	2,551,000 »
— 4 % — (mars-septembre) . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 % Tramways de Varsovie . . . . .	351,500 »	»	351,500 »	33,500 »	318,000 »
— 4 % — verviétos . . . . .	833,000 »	»	833,000 »	17,000 »	816,000 »
— 4 1/2 % Angleur . . . . .	571,000 »	»	571,000 »	24,000 »	547,000 »
— 4 % — . . . . .	1,087,500 »	»	1,087,500 »	44,500 »	1,043,000 »
— 4 % Cockerill . . . . .	1,980,500 »	»	1,980,500 »	28,500 »	1,952,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet . . . . .	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 5 % Providence . . . . .	109,500 »	»	109,500 »	2,000 »	107,500 »
— 4 % — . . . . .	335,500 »	»	335,500 »	2,500 »	333,000 »
— 5 % Charbonnages belges . . . . .	1,140,000 »	»	1,140,000 »	10,000 »	1,130,000 »
— 4 1/2 % Charbons du Poirier . . . . .	368,500 »	»	368,500 »	30,000 »	338,500 »
— 5 % Produits au Flénu . . . . .	55,000 »	»	55,000 »	4,000 »	51,000 »
— 5 1/2 % — . . . . .	1,125,000 »	»	1,125,000 »	75,000 »	1,050,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . . . . .	5,710,000 »	»	5,710,000 »	291,500 »	5,418,500 »
— 5 1/2 % Val-Saint-Lambert . . . . .	2,000,000 »	»	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 4 % Glaces de Floreffe . . . . .	153,500 »	»	153,500 »	153,500 »	»
— 4 % Glaces nationales belges . . . . .	422,500 »	»	422,500 »	27,500 »	395,000 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten- Noode . . . . .	978,500 »	»	978,500 »	29,500 »	949,000 »
— 4 % Société anonyme de Merbes-le-Château . . . . .	457,000 »	»	457,000 »	15,000 »	442,000 »
— 5 % Quenast 1 <sup>re</sup> et 5 <sup>me</sup> séries . . . . .	215,000 »	»	215,000 »	25,000 »	190,000 »
— 5 % — 2 <sup>me</sup> série . . . . .	10,000 »	»	10,000 »	1,500 »	8,500 »
A REPORTER . . . . fr.	1,126,417,577 50	111,217,700 »	1,237,635,277 50	16,428,304 20	1,221,206,973 30

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 <sup>er</sup> janvier 1908.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1908.
REPORT. . . . . fr	1,126,417,577 50	111,217,700 »	1,237,635,277 50	16,428,304 20	1,221,206,973 30
Obligations 4 % Pap. de Saventhem (février-août) . . . . .	450,000 »	»	450,000 »	50,000 »	400,000 »
— 4 % Pap. de Saventhem (31 mars-30 septembre) . . . . .	200,000 »	»	200,000 »	25,000 »	175,000 »
— 4 75 % Pap. de Saventhem.	275,000 »	»	275,000 »	»	275,000 »
— 4 % Union des Papeteries.	580,000 »	»	580,000 »	14,500 »	565,500 »
— 4 % Vedrin . . . . .	208,500 »	»	208,500 »	53,500 »	155,000 »
— 3 1/4 % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.) . . . . .	663,000 »	»	663,000 »	52,000 »	611,000 »
— 3 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'An- vers (janvier-juillet) . . . . .	1,038,000 »	»	1,038,000 »	26,000 »	1,012,000 »
— 4 % Ateliers de construction H. Bollinckx. . . . .	560,000 »	»	560,000 »	»	560,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits . . . . .	1,303,500 »	»	1,303,500 »	40,000 »	1,263,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz . . . . .	1,201,500 »	»	1,201,500 »	58,500 »	1,143,000 »
— 4 % Entreprises électriques	2,000,000 »	1,000,000 »	3,000,000 »	35,500 »	2,964,500 »
— 4 1/8 % Electricité du bas- sin de Charleroi . . . . .	»	600,000 »	600,000 »	»	600,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau . . . . .	500,000 »	»	500,000 »	»	500,000 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht . . . . .	»	400,000 »	400,000 »	»	400,000 »
— 4 % Société financière de transports et d'entreprises industrielles . . . . .	»	3,260,500 »	3,260,500 »	»	3 260,500 »
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc. . . . .	400,463 60	141,000 »	541,463 60	70,538 60	470,925 »
Dépôts de garantie (accidents du travail)	15,000 »	»	15,000 »	»	15,000 »
Créances hypothécaires . . . . .	16,281,105 81	1,979,300 »	18,260,405 81	1,295,187 97	16,965,217 84
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières . . . . .	70,829,626 54	3,563,427 22	74,393,053 76	2,022,529 64	72,370,524 12
Prêts agricoles. . . . .	10,648,117 11	3,028,145 »	13,676,262 11	1,576,611 88	12,099,650 23
Annuités souscrites par les provinces et les communes . . . . .	477,721 48	»	477,721 48	170,697 69	307,023 79
Annuités dues par divers . . . . .	10,507,277 56	»	10,507,277 56	1,469,422 50	9,037,855 06
	1,244,556,389 60	125,190,072 22	1,369,746,461 82	23,388,292 48	1,346,358,169 34

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel  
de M. le Ministre des Finances.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1908, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
<b>A.</b>			
<b>Caisse des dépôts et consignations :</b>			
Titres 2 1/2 % belge. . . . .	6,164,985 99	60,000 »	6,224,985 99
— 5 % — (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	18,774,775 »	1,294,900 »	20,068,675 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	59,603,395 72	2,454,520 »	61,757,915 72
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série) . . . . .	9,000,000 »	1,429,700 »	10,429,700 »
Fonds du Trésor belge 4 % . . . . .	»	5,500 »	5,500 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités . . . . .	»	2,915 »	2,915 »
— 4 % — . . . . .	»	280 »	280 »
Actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.	»	9,500 »	9,500 »
	93,540,156 71	4,954,315 »	98,494,471 74
<b>B.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1874 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	3,020 57	»	3,020 57
<b>C.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1872 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	23,464 95	»	23,464 95
<b>D.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1873 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	17,566 40	»	17,566 40
<b>E.</b>			
<b>Caisse de millec. — Levée de 1874 :</b>			
Livret de la Caisse d'épargne . . . . .	88,654 12	»	88,654 12

P.	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
<b>Caisse générale d'épargne et de retraite :</b>			
Obligations 2 $\frac{1}{2}$ % belge . . . . .	16,100,000 »	1,525,800 »	17,625,800 »
— 3 % — (1 <sup>e</sup> série). . . . .	96,000,000 »	2,476,500 »	98,476,500 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	479,007,000 »	1,462,550 »	480,469,550 »
— 5 % — (5 <sup>e</sup> série). . . . .	101,503,000 »	201,300 »	101,704,300 »
Bons du Trésor belge 3 $\frac{1}{2}$ % . . . . .	10,000,000 »	»	10,000,000 »
— 3.60 % . . . . .	2,000,000 »	»	2,000,000 »
— 3.75 % . . . . .	7,000,000 »	»	7,000,000 »
— 4 % . . . . .	10,000,000 »	»	10,000,000 »
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Caisse d'annuités . . . . .	»	129,200 »	129,200 »
— 4 % — — . . . . .	»	363,800 »	363,800 »
— 3 % — — . . . . .	»	20,308,300 »	20,308,300 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — — . . . . .	»	3,550,000 »	3,550,000 »
— 4 $\frac{1}{8}$ % Crédit communal . . . . .	13,901,300 »	897,100 »	14,798,400 »
— 3 % — — . . . . .	75,000,000 »	754,800 »	75,754,800 »
— 3 % — — 1861 . . . . .	»	196,800 »	196,800 »
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet). . . . .	»	1,010,700 »	1,010,700 »
— 3 % — (mai-novembre) . . . . .	»	22,459,000 »	22,459,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	»	4,007,040 »	4,007,040 »
— 3.60 % Province d'Anvers 1901 . . . . .	»	873,000 »	873,000 »
— 3 % — — 1891 . . . . .	»	459,000 »	459,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — — 1895 . . . . .	»	1,902,000 »	1,902,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % Brabant . . . . .	»	7,739,000 »	7,739,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % Flandre orientale . . . . .	»	1,898,000 »	1,898,000 »
Bons au porteur 4.25 % — . . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Province de Hainaut . . . . .	»	53,000 »	53,000 »
— 3 $\frac{1}{2}$ % — — . . . . .	»	2,370,000 »	2,370,000 »
— 2 $\frac{1}{2}$ % — de Liège 1894 . . . . .	»	792,000 »	792,000 »
— 3 % — de Namur 1886. . . . .	»	30,000 »	30,000 »
— 3.60 % — — 1902. . . . .	»	457,000 »	457,000 »
— 3 % Alost 1891 . . . . .	»	800,000 »	800,000 »
Bons au porteur 3.75 % Andenne . . . . .	»	210,000 »	210,000 »
Obligations 3 % Anderlecht 1904 . . . . .	»	984,500 »	984,500 »
Bons de caisse 3.60 % Anderlecht 1905 . . . . .	»	1,200,000 »	1,200,000 »
Obligations 3 $\frac{1}{2}$ % — 1907 . . . . .	»	996,500 »	996,500 »
A REPORTER . . . . . fr	840,511,300 »	84,106,890 »	891,618,190 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	810,511,300 »	81,106,890 »	891,618,190 »
Bons au porteur 3.75 Auvélais . . . . .	»	120,000 »	120,000 »
— 3.75 % Berchem 1907 . . . . .	»	400,000 »	400,000 »
— 4.25 % Berchem 1908 . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
Obligations 2 1/2 % Binche 1894. . . . .	»	627,500 »	627,500 »
— 3 % Blankenberghe 1885 . . . . .	»	108,500 »	108,500 »
— 3 % — 1895 . . . . .	»	30,500 »	30,500 »
— 3 % Borgerhout 1904 . . . . .	»	979,000 »	979,000 »
— 2 1/2 % Bruges 1896. . . . .	»	10,472,000 »	10,472,000 »
— 3 % Charleroi 1880 . . . . .	»	120,000 »	120,000 »
— 3 % — 1905 . . . . .	»	1,471,500 »	1,471,500 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897 . . . . .	»	924,500 »	924,500 »
— 3 % Dinant 1902. . . . .	»	966,500 »	966,500 »
— 3 % Dison 1882 . . . . .	»	261,500 »	261,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896. . . . .	»	1,561,000 »	1,561,000 »
— 3 % — 1902. . . . .	»	1,237,000 »	1,237,000 »
— 3 % Forest 1898. . . . .	»	408,100 »	408,100 »
— 3 % — 1905. . . . .	»	1,030,500 »	1,030,500 »
— 3 % Gand 1902 . . . . .	»	10,188,000 »	10,188,000 »
Bons de caisse 5.00 % Herstal 1906. . . . .	»	50,000 »	50,000 »
Obligations 3 % Ixelles 1880 . . . . .	»	244,000 »	244,000 »
— 3 % — 1894. . . . .	»	1,121,500 »	1,121,500 »
— 2 1/2 % — 1895. . . . .	»	1,650,000 »	1,650,000 »
— 3 % — 1897. . . . .	»	994,000 »	994,000 »
— 3 % — 1902. . . . .	»	592,500 »	592,500 »
— 3 % Lacken 1885 . . . . .	»	46,000 »	46,000 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	839,500 »	839,500 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	4,029,500 »	4,029,500 »
— 3 % — 1905 . . . . .	»	1,490,000 »	1,490,000 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855 . . . . .	»	130,000 »	130,000 »
— 3 % — 1860 . . . . .	»	26,300 »	26,300 »
— 3 % Lodelinesart 1895 . . . . .	»	231,000 »	231,000 »
— 3 % Lokeren 1801 . . . . .	»	362,000 »	362,000 »
— 3 % Malines 1885 . . . . .	»	85,500 »	85,500 »
A REPORTER. . . . . fr.	810,511,300 »	124,424,790 »	934,936,090 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	810,511,300 »	124,424,790 »	934,936,090 »
Bons de caisse 5 1/4 % Menin . . . . .	»	70,000 »	70,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898. . . . .	»	857,000 »	857,000 »
— 3 % Ville de Namur 1887 . . . . .	»	128,000 »	128,000 »
— 2 1/4 % — 1894 . . . . .	»	343,500 »	343,500 »
— 3 % — 1898 . . . . .	»	580,500 »	580,500 »
— 3 % — 1905 . . . . .	»	394,500 »	394,500 »
— 3 % — 1907 . . . . .	»	3,800,000 »	3,800,000 »
— 2 1/4 % Roulers 1895 . . . . .	»	1,357,500 »	1,357,500 »
— 3 % Saint-Gilles 1882 . . . . .	»	181,000 »	181,000 »
— 3 % — 1895 . . . . .	»	372,500 »	372,500 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	667,500 »	667,500 »
— 3 % — 1895 . . . . .	»	214,000 »	214,000 »
— 3 % — 1897 . . . . .	»	1,326,500 »	1,326,500 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre) . . . . .	»	2,081,000 »	2,081,000 »
— 3 % — 1902 (mars-septembre) . . . . .	»	534,500 »	534,500 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre) . . . . .	»	6,178,000 »	6,178,000 »
Bons de caisse 3.75 % Saint-Gilles 1905 . . . . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »
Bons au porteur 3.75 % Saint-Gilles 1907 . . . . .	»	300,000 »	300,000 »
Bons communaux Saint-Gilles. . . . .	»	79,583 30	79,583 30
Obligations 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881 . . . . .	»	499,000 »	499,000 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	34,000 »	34,000 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	312,000 »	312,000 »
— 2 1/4 % Schaerbeek 1897 . . . . .	»	1,050,000 »	1,050,000 »
— 3 % — 1894 . . . . .	»	911,500 »	911,500 »
— 3 % — 1902 . . . . .	»	642,500 »	642,500 »
— 3 % — 1904 . . . . .	»	10,797,000 »	10,797,000 »
Bons de caisse 3.75 % — 1907 . . . . .	»	5,000,000 »	5,000,000 »
Bons au porteur 4.25 % — 1908 . . . . .	»	3,900,000 »	3,900,000 »
Obligations 3 % Spa 1905 . . . . .	»	495,500 »	495,500 »
— 4 % Thuin . . . . .	»	12,500 »	12,500 »
— 3 % Turnhout 1899 . . . . .	»	381,500 »	381,500 »
— 3 % Verviers 1895 . . . . .	»	721,000 »	721,000 »
— 3 % Watermael-Boitsfort . . . . .	»	646,000 »	646,000 »
A REPORTER . . . . . fr	810,511,300 »	170,292,873 30	980,804,173 30

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	810,511,300 »	170,292,873 30	980,804,173 30
Bons au porteur 3.75 % Wenduyn-sur-Mer. . . . .	»	200,000 »	200,000 »
— 4.25 % — . . . . .	»	200,000 »	200,000 »
Obligations 3.25 % Assurances générales. . . . .	»	8,000,000 »	8,000,000 »
— 3 1/2 % — — . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer . . . . .	»	2,597,000 »	2,597,000 »
— 3.20 % Crédit foncier . . . . .	»	2,650,000 »	2,650,000 »
— 3 1/2 % — . . . . .	»	2,700,000 »	2,700,000 »
— 3.60 % — . . . . .	»	3,100,000 »	3,100,000 »
— 3.70 % — . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 3 % Galeries Saint-Hubert . . . . .	»	201,000 »	201,000 »
— 4 % Banque sino-belge. . . . .	»	3,000,000 »	3,000,000 »
— 3 1/2 % Société générale de Belgique. . . . .	»	6,400,000 »	6,400,000 »
— 3 % Anvers-Gand . . . . .	»	495,000 »	495,000 »
Actions privilégiées 5 % Anvers-Gand . . . . .	»	239,500 »	239,500 »
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam. . . . .	»	5,780,500 »	5,780,500 »
— 5 % Braine-la-Comte à Gand. . . . .	»	1,979,500 »	1,979,500 »
Actions privilégiées 5 % Bruxelles-Lille-Calais . . . . .	»	2,225,500 »	2,225,500 »
Obligations 3 1/2 % Charleroi-frontière. . . . .	»	553,000 »	553,000 »
— 4 % Chemins de fer au Brésil. . . . .	»	7,431,000 »	7,431,000 »
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo (2 <sup>e</sup> série). . . . .	»	1,683,500 »	1,683,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	7,902,000 »	7,902,000 »
— 5 % — — . . . . .	»	9,294,500 »	9,294,500 »
— 5 % Ecloo-Gand . . . . .	»	566,500 »	566,500 »
— 3 % Est belge. . . . .	»	5,819,000 »	5,819,000 »
— 3 % Flandre occidentale . . . . .	»	4,772,500 »	4,772,500 »
Actions à revenu fixe 5 % Flandre occidentale . . . . .	»	1,780,800 »	1,780,800 »
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu . . . . .	»	38,000 »	38,000 »
— 3 % Liège-Maestricht . . . . .	»	1,299,000 »	1,299,000 »
— 5 % Liégeois-Limbourgeois . . . . .	»	10,440,500 »	10,440,500 »
— 5 % Liégeois-Namurois. . . . .	»	6,841,500 »	6,841,500 »
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois . . . . .	»	17,028,500 »	17,028,500 »
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck. . . . .	»	648,500 »	648,500 »
— 3 % Malines-Terneuzen . . . . .	»	1,774,500 »	1,774,500 »
A REPORTER. . . . . fr.	810,511,300 »	290,434,173 30	1,100,945,473 30

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	810,511,300 »	290,434,173 30	1,100,945,473 30
Obligations 3 % Mons-Hautmont . . . . .	»	870,500 »	870,500 »
— 8 % — . . . . .	»	1,380,500 »	1,380,500 »
— 5 % Namur-Liège (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> séries) . . . . .	»	8,333,000 »	8,333,000 »
— 5 % Nord belge . . . . .	»	6,541,500 »	6,541,500 »
— 3 % Nord de la Belgique . . . . .	»	6,912,000 »	6,912,000 »
— 3 60 % Chemins de fer réunis . . . . .	»	2,994,000 »	2,994,000 »
— 3 % Sambre-et-Meuse . . . . .	»	780,500 »	780,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	119,000 »	119,000 »
— 4 1/2 % — — . . . . .	»	782,000 »	782,000 »
— 4 1/2 % sud-ouest brésiliens . . . . .	»	1,250,000 »	1,250,000 »
— 3 % Tongres-Bilsen . . . . .	»	54,500 »	54,500 »
Actions privilégiées 5 % Tournai-Jurbise . . . . .	»	2,803,000 »	2,803,000 »
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux . . . . .	»	1,155,500 »	1,155,500 »
— 4 % Tramways d'Anvers . . . . .	»	6,580,000 »	6,580,000 »
— 4 % — de Barcelone . . . . .	»	3,388,500 »	3,388,500 »
— 4 % — de Bologne . . . . .	»	964,500 »	964,500 »
— 3 % — bruxellois . . . . .	»	11,634,000 »	11,634,000 »
— 5 60 % — — . . . . .	»	9,388,500 »	9,388,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	3,500,000 »	3,500,000 »
— 4 % — du Caire . . . . .	»	1,451,000 »	1,451,000 »
— 4 % Chemins de fer économiques (janv.-juillet) . . . . .	»	1,117,000 »	1,117,000 »
— 4 % — — (juin-déc.) . . . . .	»	3,820,500 »	3,820,500 »
— 4 % Tramways électriques en Espagne . . . . .	»	1,857,000 »	1,857,000 »
— 4 % — florentins . . . . .	»	1,956,500 »	1,956,500 »
— 4 % — liégeois . . . . .	»	409,000 »	409,000 »
— 4 % — de Lille . . . . .	»	1,343,500 »	1,343,500 »
— 4 % Milan-Bergame-Crémone . . . . .	»	1,373,500 »	1,373,500 »
— 5 % Tramways napolitains . . . . .	»	1,626,500 »	1,626,500 »
— 4 % — — (février-août) . . . . .	»	409,000 »	409,000 »
— 4 % — — (janvier-juillet) . . . . .	»	1,697,000 »	1,697,000 »
— 4 1/2 % — d'Odessa . . . . .	»	840,000 »	840,000 »
— 3 1/2 % — piémontais . . . . .	»	1,152,500 »	1,152,500 »
— 4 % — — . . . . .	»	666,500 »	666,500 »
A REPORTER. . . . . fr.	810,511,300 »	379,588,173 30	1,190,099,473 30

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du gouverneur de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	840,511,300 »	379,585,173 30	1,190,096,473 30
Obligations 4 $\frac{1}{2}$ % Tramways provinciaux de Naples. . .	»	1,000,000 »	1,000,000 »
— 4 % — — . . . . .	»	296,000 »	296,000 »
— 4 % — de Reims . . . . .	»	1,221,000 »	1,221,000 »
— 4 % Railways et Electricité . . . . .	»	3,320,500 »	3,320,500 »
— 4 % Tramways de Turin . . . . .	»	1,524,000 »	1,524,000 »
— 5 % — — . . . . .	»	109,000 »	109,000 »
— 4 % Chemins de fer secondaires (janvier-juillet).	»	2,551,000 »	2,551,000 »
— 4 % — — (mars-sept) . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 5 % Tramways de Varsovie . . . . .	»	318,000 »	318,000 »
— 4 % — verviétois . . . . .	»	816,000 »	816,000 »
— 4 $\frac{1}{2}$ % Angleur . . . . .	»	547,000 »	547,000 »
— 4 % — . . . . .	»	1,043,000 »	1,043,000 »
— 4 % J. Cockerill. . . . .	»	1,952,000 »	1,952,000 »
— 4 % Marcinelle-Couillet (G <sup>lvs</sup> ) . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 5 % Providence . . . . .	»	107,500 »	107,500 »
— 4 % — . . . . .	»	333,000 »	333,000 »
— 5 % Charbonnages belges . . . . .	»	1,130,000 »	1,130,000 »
— 4 $\frac{1}{2}$ % — du Poirier . . . . .	»	338,500 »	338,500 »
— 5 % Produits au Flénu . . . . .	»	51,000 »	51,000 »
— 5 $\frac{1}{2}$ % — . . . . .	»	1,050,000 »	1,050,000 »
— 4 % Vieille-Montagne . . . . .	»	5,418,500 »	5,418,500 »
— 3 $\frac{1}{2}$ % Cristalleries du Val-Saint-Lambert . . . . .	»	2,000,000 »	2,000,000 »
— 4 % Glaces nationales belges . . . . .	»	395,000 »	395,000 »
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode . . . . .	»	949,000 »	949,000 »
— 4 % Merbes-le-Château. . . . .	»	442,000 »	442,000 »
— 5 % Quenast (1 <sup>re</sup> et 5 <sup>e</sup> séries). . . . .	»	190,000 »	190,000 »
— 5 % — (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	»	8,500 »	8,500 »
— 4 % Papeteries de Saventhem (février-août) . . . . .	»	400,000 »	400,000 »
— 4 % — — (51 mars-50 sept.) . . . . .	»	175,000 »	175,000 »
— 4.75 % — — . . . . .	»	275,000 »	275,000 »
— 4 % Union des Papeteries . . . . .	»	565,500 »	565,500 »
— 4 % Vedrin . . . . .	»	155,000 »	155,000 »
— 3 $\frac{1}{2}$ % Entrepôts libres d'Anvers (15 mai-15 nov.)	»	611,000 »	611,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	840,511,300 »	442,877,173 30	1,223,388,473 30

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE de Belgique, conformément à la déclaration du GOVERNOR de cet établissement.	
REPORT. . . . . fr.	810,511,300 »	412,877,173 30	1,223,388,473 30
Obligations 5 1/2 % Magasins généraux et Entrepôts libres d'Anvers (janvier-juillet) . . . . .	»	1,012,000 »	1,012,000 »
— 4 % Ateliers H. Bollinckx . . . . .	»	560,000 »	560,000 »
— 3 1/2 % Compagnie des Wagons-Lits . . . . .	»	1,263,500 »	1,263,500 »
— 4 % Eclairage et Chauffage par le gaz . . . . .	»	1,143,000 »	1,143,000 »
— 4 % Entreprises électriques . . . . .	»	2,964,500 »	2,964,500 »
— 4 1/2 % Electricité du bassin de Charleroi . . . . .	»	600,000 »	600,000 »
— 4 % Compagnie générale des conduites d'eau . . . . .	»	500,000 »	500,000 »
— 4 % Compagnie des eaux d'Utrecht . . . . .	»	400,000 »	400,000 »
— 4 % Société financière de transports et d'entre- prises industrielles. . . . .	»	3,260,500 »	3,260,500 »
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc. . . . .	»	470,925 »	470,925 »
Dépôts de garantie (accidents du travail) . . . . .	»	15,000 »	15,000 »
	810,511,300 »	425,066,598 30	1,235,577,898 30

## G

## Fonds de provision monétaire :

Titres 3 % belge (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	1,129,100 »	1,140,100 »	2,269,200 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	3,442,000 »	270,600 »	3,712,600 »
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série). . . . .	1,190,200 »	427,300 »	1,617,500 »
	5,761,300 »	1,838,000 »	7,599,300 »

## H

## Classe d'amortissement :

Titres 3 % belge (1 <sup>re</sup> série). . . . .	»	1,112,600 »	1,112,600 »
— 3 % — (2 <sup>e</sup> série). . . . .	»	1,050,100 »	1,050,100 »
— 3 % — (3 <sup>e</sup> série). . . . .	»	323,300 »	323,300 »
	»	2,486,000 »	2,486,000 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances, le 31 décembre 1908, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1907, ainsi que le Journal de l'année 1908, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 7 avril 1909.

(Signé) **BOURGEOIS.**  
**DUPRET.**  
**MESENS.**  
**DE SADELEER.**  
**Baron DE MOREAU.**

